

sit son ami dans un petit jardin, sur lequel s'ouvrait la maison épiscopale ; il s'assit, se recueillit un instant, puis il s'exprima en ces termes :

II.

— Nos théologiens distinguent d'ordinaire quatre secours différents qui auraient pu venir en aide aux écrivains sacrés dans la composition de leurs ouvrages.

“ Il y a d'abord le mouvement pieux. Ce n'est rien autre chose qu'un secours ordinaire, par lequel Dieu excite un auteur à écrire avec une intention pure, et par lequel il seconde les efforts que fait cet auteur pour ne s'écarter en rien de la vérité, sans, toutefois, lui assurer en aucune façon l'infailibilité. Je puis citer comme étant favorisé de ce précieux secours, de ce mouvement pieux, notre frère, le prêtre Jérôme, déjà si célèbre par ses excellents travaux sur les deux Testaments.

“ Deuxièmement, l'assistance du Saint-Esprit. J'entends par là ce secours par lequel l'Esprit-Saint dirige lui-même certains hommes dans l'usage de leurs facultés intellectuelles, de sorte que, dans des circonstances déterminées, ils ne puissent commettre aucune erreur. C'est là le secours que Jésus-Christ a promis à son Eglise, et par lequel il la rend incapable de se tromper dans ses décisions sur le dogme et la morale.

“ Vient en troisième lieu la révélation proprement dite, qui est la manifestation surnaturelle d'une vérité, jusqu'alors inconnue à celui auquel elle est communiquée. Ainsi, c'est par la révélation que Dieu fit connaître à